

PROCÈS-VERBAL

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion Mardi 22 septembre 2020 à 14h00, au Kyriad

Présidence : **M. Daniel FONTENIAUD**

Présents : Patricia BEAURENAUD - Christophe CAILLIET (*par visio, en partie*) - Jean-Marie COPPI - Daniel DURAND - Christian PERDU - Gérard POPILLE - Jacques QUANTIN - Daniel ROLET - Michel SORNAY - Françoise VALLET

Excusés : Roland COQUARD - Philippe PRUDHON - Alain RICHARD

Assistent à la séance : Sébastien IMBERT - Vincent SZMATULA (*en partie*) – Cyril MANDARD, DSI-FFF (*par visio en partie*) – Vincent MATHEY

1 – INFORMATIQUE : DOSSIER MPLS ET CONVENTION

Cyril MANDARD (FFF- DSI) présente le dossier MPLS (*Multi Protocol Label Switching*). Il s'agit de rendre les Centres de Ressources (Ligues et Districts) indépendants d'un point de vue informatique vis-à-vis de la Fédération. Ce processus nécessite la mise à jour du parc informatique avec des investissements divers (*matériels, logiciels, box, ...*).

Un contact sera pris dans les prochains jours entre la DSI et les Districts qui sera le point de départ de la mise en place du dossier MPLS (*état des lieux*). L'échéance fédérale est fixée à Juin 2021 sauf dérogation exceptionnelle.

Ce dossier suggère un pilotage ainsi qu'un suivi régulier au niveau de sa mise en œuvre au niveau des 8 Centres de Ressources du territoire. Aussi, il est acté à la majorité de recruter un Correspondant Informatique pour suivre notamment ce projet. Ce poste sera mutualisé au niveau du territoire entre la Ligue et les Districts.

Aussi, la Convention de Service sera dénoncée à la prise de fonction de cette personne ressource.

2 – RESSOURCES HUMAINES

2.1 SERVICES CIVIQUES

Dans une correspondance du 31 juillet dernier, la FFF a proposé à la Ligue d'accueillir un volontaire supplémentaire dans les mêmes conditions que celles exprimées lors des dernières communications (*mission de 7 mois à débiter en octobre/novembre*). Les Districts de CÔTE D'OR et de L'YONNE, suite à leur présence à la réunion spécifique aux Services Civiques à la Fédération, ont pu bénéficier d'un volontaire supplémentaire.

Le Bureau propose donc d'attribuer le poste supplémentaire dédié initialement à la Ligue au District du DOUBS-TERRITOIRE de BELFORT. Un courrier officiel sera fait à la LFA.

2.2 LIGUE

Dans le cadre des derniers mouvements de personnel et de la mise en place d'une restructuration temporaire de son organisation, la Ligue procède actuellement au recrutement d'un(e) Chargé(e) de missions auprès de la Direction en CDD (12 mois) et Recrutement d'un(e) Assistant(e)-Comptable (à mi-temps en CDD 8 mois ou sous contrat de professionnalisation 12 mois)

3 – ACCESSIONS INTERSECTEURS 2020/21

Le Bureau étudie la proposition de la Commission Sportive.

Cependant, après différents échanges, et après intégration dans les calculs des équipes U15 à 8, suite à la demande du District du JURA, et après accord du District de Côte d'Or directement concerné, le Bureau valide à l'unanimité la répartition du nombre d'équipes par District au niveau des championnats Inter Secteurs U13, U15 et U18 comme suit :

	Saison 2020/21		
DISTRICTS	U13 IS	U15 IS	U18 IS
CÔTE d'OR	5	2	2
DOUBS-TdB	10	5	5
HAUTE-SAÔNE	3	2	2
JURA	3	2	2
NIEVRE	3	1	1
SAÔNE-et-LOIRE	8	4	4
YONNE	4	2	2
	36	18	18

4 – GROUPE DE TRAVAIL SUR LES COMPÉTITIONS JEUNES

Sébastien IMBERT intervient pour préciser l'avancée des travaux. Il indique que la finalisation des premières propositions par le Groupe de Travail mis en place est en cours.

Ces dernières ont été enrichies de nouvelles propositions suggérées par les CTR et CTD PPF lors de la réunion ETR des 17 et 18 Septembre derniers.

Les règlements seront envoyés à la Commission Sportive et aux Présidents de Districts et des Commissions Techniques Départementales pour consultation ainsi qu'au personnel de l'ETR entre le 25 septembre et le 2 octobre prochain.

Dans le même temps, l'envoi des propositions sera fait à Daniel FONTENIAUD et Jean-Marie COPPI, en vue d'une présentation en BUREL le 6 Octobre prochain. Le BUREL se positionnera définitivement le 28 octobre en BUREL puis une présentation et une finalisation en BUREAU sera effectuée le 04 novembre (réunion à laquelle sera conviée Stéphane BEGEL).

Le dossier sera présenté pour validation à l'occasion du Conseil d'Administration du 27 novembre prochain, et les propositions des modifications des règlements soumis à la prochaine Assemblée Générale de la Ligue le 19 décembre 2020.

5 – CHALLENGE DES DIRIGEANTS ET MÉDAILLES BÉNÉVOLES

5.1 CHALLENGE DES DIRIGEANTS

Patricia BEAURENAUD présente les propositions concernant les récipiendaires du Challenge des Dirigeants 2019/20 (*Annexe 1*). Ces propositions sont validées à l'unanimité.

5.2 MÉDAILLES BÉNÉVOLES

Patricia BEAURENAUD présente les propositions concernant les récipiendaires des Médailles Bénévoles Ligue 2019/20 (*Annexe 2*). Ces propositions sont validées à l'unanimité.

Aucune décision ne peut être prise à l'heure actuelle concernant les modalités de remise de ces récompenses.

6 – POINT SUR LES LICENCES

Daniel FONTENIAUD présente un état des lieux de la validation des Licences, de date à date, entre le 17 septembre 2019 et le 17 septembre dernier (*Annexe 3*). A la même date l'an dernier, la Ligue avait enregistré 67.462 licences, contre 64.729 licences le 17 septembre 2020.

La raison principale qui peut expliquer ce retard (*recul de 4,02%*) pris dans la validation des licences est la situation sanitaire en France (*crise du Covid-19*). Les catégories les plus impactées sont celle des Jeunes - Foot animation, masculin et féminin (-14,5%).

7 – PÔLE ESPOIRS

Vincent MATHEY présente le Pôle Espoirs de DIJON (*Annexe 4*). Par ailleurs, le Directeur du Pôle sollicite la présence d'un dirigeant de la Ligue lors des rencontres amicales du Pôle, tant à domicile qu'à l'extérieur. Le nécessaire sera fait.

8 – RENTRÉE DU FOOT

Patricia BEAURENAUD, Michel SORNAY et Sébastien IMBERT font un bilan de la première étape de la Tournée de Rentrée du Foot, orchestrée par la LFA, qui s'est déroulée pour notre Ligue le samedi 12 septembre sur les installations du club de JURA DOLOIS à TAVAUUX.

La Ligue adresse ses remerciements au club de JURA DOLOIS qui, par sa réactivité et avec l'aide de ses Bénévoles, a permis que cette journée soit une fête pour les enfants.

9 – FINANCES

9.1 SUBVENTION AEF BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ - 2019/20

Le Bureau procède à une régularisation de subvention pour l'Amicale Régionale des Educateurs en accordant une subvention de 1.200 euros au titre de la saison 2019/20 (*montant provisionné au 30 juin 2020 dans les comptes de la Ligue*).

9.2 RÉFORME DU PLAN COMPTABLE ASSOCIATIF / VALORISATION DU BÉNÉVOLAT

Christian PERDU indique que la réforme du plan comptable associatif impose la valorisation du bénévolat dans les comptes. À partir du 1er juillet 2020, la ligue et les districts auront obligation de valoriser le bénévolat au niveau de leurs comptes au 30 juin 2021. Le temps passé par les bénévoles sera désormais comptabilisé sur les fiches des états de présence.

Les heures effectuées, en dehors de fiches de frais habituelles, seront compilées par chaque Président de Commission.

10 – AFFILIATION DE CLUBS

Le Bureau transmet avec avis défavorable à la Fédération le dossier d'affiliation du **club SPORTING CLUB SENONNAIS**.

Cet avis est motivé par le fait de constater que parmi les onze membres présents à l'Assemblée Générale Constitutive, dix sont d'anciens membres du RACING CLUB DE SENS (540552), dont l'ancien trésorier. La majorité d'entre eux s'est vu attribuer des fonctions de dirigeant au sein de cette nouvelle association,

La constitution de ce nouveau club est donc la continuité du club RACING CLUB DE SENS, club qui est en inactivité totale de fait avec une dette auprès de la Ligue d'un montant de 5.526,47 € et du District d'un montant de 514.12 € .

11 – QUESTIONS DIVERSES

11.1 ARBITRAGE PAR LES JEUNES

Une fiche synthétique précisant le dispositif sera établie par Christophe NOGUES et Sébastien IMBERT avec le soutien de Ludovic CANE pour la partie Communication. Cette fiche sera ensuite diffusée à l'ensemble des clubs participant à l'Intersecteur U13, aux cadres techniques départementaux (*CTD PPF et CTD DAP*), aux Présidents de DTJ avec copie aux Présidents de Districts.

Le Président,

Daniel FONTENIAUD

Le Secrétaire Général,

Jean-Marie COPPI